

Le gouvernement à pied d'oeuvre sur les grands chantiers

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-10-2007 20:20:34

Présentant hier le programme gouvernemental devant la Chambre des représentants, M. El Fassi a passé en revue les chantiers d'envergure placés parmi les priorités de l'action gouvernementale pour la période à venir, à savoir le renforcement des infrastructures, l'eau, l'énergie, l'accès au logement, la promotion de l'investissement et des exportations, les mines, la pêche maritime, le tourisme, l'artisanat, l'agriculture et le soutien...

Présentant hier le programme gouvernemental devant la Chambre des représentants, M. El Fassi a passé en revue les chantiers d'envergure placés parmi les priorités de l'action gouvernementale pour la période à venir, à savoir le renforcement des infrastructures, l'eau, l'énergie, l'accès au logement, la promotion de l'investissement et des exportations, les mines, la pêche maritime, le tourisme, l'artisanat, l'agriculture et le soutien à l'entreprise.

Le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, a indiqué que le volume d'investissement prévisionnel devra doubler par rapport au niveau atteint ces dernières années, affirmant que le gouvernement agira pour donner une nouvelle impulsion aux grands chantiers en vue d'assurer un véritable décollage économique.

Concernant le renforcement des infrastructures de transport, a expliqué M. El Fassi, le gouvernement veillera à parachever le premier plan structurel autoroutier avec la réalisation des tronçons Marrakech-Agadir et Fès-Oujda, ce qui permettra de porter à 1.500 km d'autoroutes à l'horizon 2010.

De même, a-t-il ajouté, il sera procédé à la mise en œuvre du deuxième plan structurel autoroutier avec le lancement des travaux de réalisation de 380 km d'autoroutes.

Il a précisé que la ville de Beni Mellal sera reliée au réseau autoroutier et qu'il sera procédé au renforcement de la capacité de l'axe Casablanca-Rabat et au lancement des travaux de réalisation du tronçon El Jadida-Safi.

Pour ce qui est de la rocade méditerranéenne Tanger-Essaidia, le Premier ministre a relevé que le dernier tronçon de cet important projet sera fin prêt à l'horizon 2011.

Le Premier ministre a, d'autre part, souligné la détermination du gouvernement à accélérer la réalisation des routes rurales afin de passer de 1.500 km à 2000 km par année, ce qui permettra l'achèvement du second Programme national des routes rurales (PNRR) et le désenclavement de 80 pc de la population rurale à l'horizon 2012.

Dans le secteur du transport ferroviaire, M. El Fassi a indiqué qu'il est prévu le parachèvement des travaux de réalisation de la ligne Taourirt-Nador et la liaison du port Tanger-Med au réseau ferroviaire en 2008, ajoutant qu'il sera procédé également au lancement en 2009 des travaux de

construction du premier tronçon de la ligne TGV (Train à grande vitesse) Tanger-Casablanca.

Il a aussi fait savoir que l'action du gouvernement dans le secteur portuaire sera axée sur l'achèvement du premier terminal à conteneurs et du port passager et roulier de Tanger-Med, ainsi que du deuxième terminal à conteneurs à l'horizon 2012, ce qui, a-t-il dit, permettra au Royaume de se doter de l'un des plus importants complexes portuaires au monde.

Dans le secteur hydrique, le gouvernement poursuivra la mobilisation des eaux superficielles à travers la réalisation de 10 grands barrages et de 60 autres d'ampleur moyenne et petite d'ici à 2012, a-t-il noté, évoquant à ce propos le démarrage des travaux dans les grands chantiers visant le transfert de l'eau entre régions.

Côté énergie, M. El Fassi a affirmé que le gouvernement poursuivra la stratégie visant à garantir l'approvisionnement en énergie, la diversification de ses ressources, la généralisation de l'accès à l'énergie au moindre coût, l'amélioration de l'efficacité de la gestion du secteur, l'utilisation des énergies renouvelables, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du programme national d'efficacité énergétique, afin de réaliser des économies de 15 % de la consommation nationale d'énergie.

Dans le souci d'assurer un approvisionnement régulier du marché national en produits pétroliers, a dit M. El Fassi, le gouvernement poursuivra ses efforts pour le développement des infrastructures pétrolières, la modernisation et la mise à niveau des installations de raffinage et le renforcement des capacités d'accueil et de stockage.

Dans le domaine de l'environnement, il a souligné que le gouvernement procèdera à la dynamisation du Plan d'action national pour l'environnement et accordera une attention particulière à la mise en œuvre du plan relatif à l'assainissement liquide et solide, à la lutte contre la pollution de l'air, à la désertification et au programme de protection des forêts et du littoral.

Pour M. El Fassi, le Maroc est appelé à mettre à profit sa position géostratégique pour s'ériger en plate-forme d'investissement et d'exportation à même de drainer les capitaux étrangers.

Sur les plans régional et des espaces territoriaux, le Premier ministre a noté que la réflexion sera articulée autour de la mise en place d'une nouvelle génération de contrats-programmes sectoriels intégrés, dans le respect des spécificités économiques de chaque région.

Dans le domaine de la pêche maritime, a-t-il relevé, le gouvernement entend adopter une politique intégrée pour le développement de ce secteur, tenant compte des spécificités nationales et de la concurrence sur le marché international.

Pour le développement du secteur touristique, il sera procédé à la dynamisation du plan national destiné à promouvoir le secteur conformément à la vision 2020 et à l'accompagnement des contrats-programmes visant à porter de 150.000 à 265.000 lits la capacité d'accueil à l'horizon 2012. Cette action, a-t-il dit, permettra de générer plus de 80.000 emplois directs et d'augmenter les recettes touristiques de 60 milliards de DH actuellement à 90 milliards de DH à l'horizon 2012.

L'action du gouvernement en matière d'artisanat sera axée sur la mise en œuvre de la stratégie 2015 et la dynamisation de l'Observatoire national de l'artisanat pour assurer le suivi du secteur, a-t-il fait remarquer.

Par ailleurs, il a insisté sur l'attention particulière accordée par le gouvernement au développement du monde rural et à la diversification des sources de revenus de la population rurale. A cet égard, M. El Fassi a mis l'accent sur l'impératif de reconsidérer et de réformer la politique adoptée dans le secteur agricole et d'élaborer une nouvelle stratégie nationale qui tienne compte des contraintes liées aux aléas climatiques et à la sécheresse structurelle, à travers la promotion des cultures maraîchères, de l'élevage et des activités non agricoles.

Au volet de l'appui aux entreprises, il a indiqué que le gouvernement s'emploiera à alléger le fardeau fiscal qui pèse sur les entreprises en vue d'en améliorer la compétitivité et la capacité d'investissement, relevant que cette réforme implique la mobilisation des opérateurs du secteur privé, des associations professionnelles pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Afin d'accompagner les programmes des secteurs gouvernementaux dans le cadre de l'économie sociale et ceux de l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH), M. El Fassi a affirmé que le gouvernement est déterminé à assurer le développement du secteur à travers la promotion des activités génératrices de revenus aux plans régional et local et la mise à profit des potentialités humaines et naturelles de chaque région.(MAP).

Les grands axes de la déclaration gouvernementale

o Le gouvernement réservera une enveloppe budgétaire de près de 19 milliards de dirhams, dans le projet de la loi de finances 2008, destinés à subventionner les produits de base et pétroliers et ce, pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et faire face aux effets négatifs de l'instabilité des prix sur les marchés internationaux.

o Le gouvernement est décidé à amender le code de la presse et de l'édition et à regrouper dans une seule loi les textes régissant ce secteur,

o Le gouvernement mobilisera les moyens matériels et humains à même de favoriser la réforme et la promotion du système de santé, en vue d'améliorer la qualité des prestations médicales offertes aux citoyens. L'élaboration d'une carte nationale de la santé est prévue

o Le gouvernement procédera, dans les tout prochains mois à venir, à la mise en oeuvre d'un plan quinquennal, qui s'étalera jusqu'à 2012, et qui vise le renforcement des capacités opérationnelles de l'ensemble des services de sécurité.

o Le gouvernement s'est engagé à accélérer la cadence de l'exécution des programmes de construction de logements sociaux pour atteindre 150.000 unités par an et procédera au lancement d'un programme national pour la construction de 50.000 villas économiques

o Le gouvernement a inscrit à son programme la mise en place de réformes fondamentales pour renforcer la bonne gouvernance et une gestion optimale au sein de l'administration publique et des collectivités locales et régionales.

o Le programme du gouvernement ambitionne de porter à 6 % le taux de croissance annuel contre 5 % enregistré au cours des cinq dernières années.

o Le gouvernement entend créer plus de 250.000 opportunités d'emploi supplémentaires par an afin de ramener le taux de chômage au niveau national à 7 % à l'horizon 2012.

o Le gouvernement compte procéder à la mise à niveau du champ religieux, la promotion des valeurs de la citoyenneté responsable, le renforcement et l'élargissement des droits et des libertés et la consolidation de l'identité nationale et du sentiment d'appartenance à la Nation

o Le gouvernement s'engage à poursuivre la mobilisation pour assurer le succès de l'Initiative royale visant à octroyer l'autonomie aux provinces du sud dans le cadre de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Royaume et ce, en réponse aux appels de la communauté internationale à des propositions constructives pour clore définitivement ce dossier.

MAP